

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire sur convocation du 27/09/2019

-- JEUDI 3 OCTOBRE 2019 – 19 HEURES --

**Présents** : M. MARCHI Jean-Claude, Maire

Mmes DA COSTA Evelyne, FICHELLE Sandrine, GOUDARD Angélique, LACOTTE Sylvie, PASQUIER Lucie, PULLARA Marie-Laure, et MM. BARXIAS-CASTIES Antoine, DUHAN Fabien, ELIEZ Jacques et HARLINGUE Jacky

**Absents excusés** : M. BOSC Alain (procuration à Mme DA COSTA), M. DANA Jean-Paul (procuration à M. ELIEZ), KENNEDY Darren (procuration à M. MARCHI) et M. PLAZA Floréal

**Secrétaire de séance** : M. ELIEZ Jacques

M.MARCHI souhaite modifier l'ordre du jour en ajoutant les trois points suivants :

- Convention avec l'EBTP pour l'achat de matériel technique,
- Décision Modificative Budget Principal,
- Subvention voyages scolaires 2019 « Collège Le Cèdre »
- Proposition de nom pour le Boulodrome,

*Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents.*

### **Approbation du PV du 30/07/2019 :**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30/07/2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **Plantations Place du 14 Juillet :**

Les cyprès atteints par une maladie incurable et desséchés par l'obligation de se conformer aux restrictions d'eau de l'été caniculaire ont été arrachés par les agents communaux.

Il est proposé de réunir une commission afin de décider des futures plantations qui devront supporter les restrictions d'eau et les conditions climatiques difficiles des étés méditerranéens.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.*

### **Numérotation de rue :**

- N°E 673, 674, 785 et 786 : 1 A Chemin de Saint Nazaire,
- N°D 988 : 18 Rue de l'Egalité

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.*

### **Hérault Energies : Gestion Technique Centralisée à l'Ecole**

M. MARCHI rappelle que notre commune a bénéficié gratuitement de la prise en main à distance par les services d'Hérault Energies pour la gestion technique du bâtiment ECOLE afin d'en réaliser le suivi.

Afin d'assurer la continuité de ce service, il est proposé d'accepter l'offre de prix d'un montant de 344.00 € HT par an de la part d'Hérault Energies.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.*

### **Recrutement de 2 agents techniques**

Il est proposé de recruter 2 agents techniques à 20h hebdomadaires pendant les vacances scolaires de Toussaint afin de renforcer l'effectif lors des prises de congés.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.*

### **Inscription scolaire commune extérieure :**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande d'un parent ayant pour objet l'inscription de son enfant âgé de 2 ans à l'école de La Liquière. En effet cette école publique accepte les enfants de moins de 3 ans ce qui n'est pas le cas sur notre commune. Une participation financière est cependant demandée à la commune de résidence.

La question de l'inscription pose de nombreuses réflexions dans l'assemblée. En effet, le risque de créer un précédent qui menacera à terme le maintien de l'effectif scolaire à Autignac et une augmentation des frais à verser aux communes d'accueil ne sont pas envisageables.

*Le Conseil Municipal désapprouve à l'unanimité des membres présents.*

### **Cautionnement Logements « le pressoir » FDI Habitat :**

Vu la délibération n° 2017-53 en date du 04/10/2017 acceptant la proposition financière de FDI Habitat d'un montant de 35000.00 € pour l'achat d'une partie de l'Espace Jourfier,  
Vu la délibération n°2018-34 en date du 12/06/2018 donnant un avis favorable à l'avant-projet pour la construction de 16 logements par FDI Habitat,  
Vu le permis de construire n°PC03401815H0005 en date du 07/09/2018 accordant la construction de 16 logements sur l'Espace Jourfier,

*Monsieur le Maire expose :*

*L'opération a nécessité l'obtention de 5 prêts locatifs aidés (PLAI, PLAI FONCIER, PLUS, PLUS FONCIER, BOOSTER) pour un montant global à garantir de 1 393 263€ que FDI HABITAT a contracté auprès de la caisse des dépôts et consignations.*

*Les garanties pour ces 5 emprunts sont assurées à 25% par le Conseil Départemental de l'Hérault et le solde serait assuré par la commune soit 75%.*

Le conseil municipal de la Commune d'Autignac,

Vu le rapport établi par M. MARCHI Jean-Claude, Maire d'Autignac,

Vu les articles L2252-1 et L2252-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

Vu le contrat de prêt n°97988 en annexe signé entre FDI HABITAT, ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

**Par 3 VOIX CONTRE (Mme PULLARA, M. BARXIAS-CASTIES et HARLINGUE) et 11 VOIX POUR, le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents.**

### **Portail du stade :**

Une modification du portail du stade initialement commandé est nécessaire afin de profiter d'une ouverture par un coulissant au lieu d'un battant. Cet imprévu engendre un surcoût qui monte le devis à 1900.00€ HT.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.*

### **Convention pour l'acquisition de matériel utile à l'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles avec EPTB :**

Cette convention a pour objet d'encadrer les conditions financières pour l'achat du matériel nécessaire aux bonnes pratiques phytosanitaires. Le montant des achats est de 4363.81 € TTC et les subventions 2956.19 € soit un reste à charge de la commune de 1407.62 € qui bénéficieront d'une récupération de TVA.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.*

### **Décision Modificative Budget Principal :**

Compte 2315 op 146 = + 5000.00 € et Compte 21578 op 146 = - 5000.00 €

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.*

### **Subvention voyage scolaire 2019 du Collège le CEDRE :**

Comme les années précédentes, le Collège le Cèdre renouvelle sa demande de subvention pour les voyages scolaires des élèves d'Autignac. Le nombre total d'élèves bénéficiaires des voyages est de 17 et la proposition de soutien financier de 40€ par élève soit un total de 680€.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.*

### **Proposition de dénomination du Boulodrome :**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de l'association « Ligue contre le cancer » pour donner le nom « Professeur Henri Pujol » au boulodrome communal.

*Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à l'unanimité des membres présents.*

### **Questions Diverses :**

- Un courrier collectif des maires de Laurens, Magalas et Autignac a été adressé au conseil départemental de l'Hérault pour demander un soutien financier pour les études de faisabilité d'une retenue collinaire d'environ 960 000m3 utile, avec une digue de 12 mètres.

- Suite à l'appel d'offres de la station d'épuration par le SI Mare et Libron, une négociation a permis une baisse de 2.8% du prix ce qui le fixe à 826 123.69 € HT.
- Les tables et chaises de la Salle Marc Cassot ont été changées pour un gain de place et une facilité de rangement,
- La servitude de passage du réseau assainissement sur les parcelles D35 et D34 est en cours de bornage,
- Le chemin rural pour la déviation sud du village a été nettoyé et borné selon les recommandations du CD34,
- Le dossier technique de l'antenne relais a été reçu en mairie et consultable sur le site internet et en mairie.

La séance est levée à 20h30.

*Fait à Autignac, le 9 Octobre 2019*

*Le Maire*

*Jean-Claude MARCHI*

